

\* **POLIGONE AUDIT**  
28, rue de Saint Petersburg  
75008 Paris

**AUDIT ET CONSEIL UNION**  
17 Bis, Rue Joseph de Maistre  
75876 Paris Cedex 18

*Commissaires aux comptes*  
*Membres de la Compagnie Régionale de Paris*

## **ADC SIIC**

2, rue Bassano – 75016 Paris  
Société Anonyme

RCS Paris 457 200 368

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LA REDUCTION DU CAPITAL PROPOSEE A L'ASSEMBLEE**

*Assemblée générale mixte du 29 juin 2011*

(Vingtième résolution)

*Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris*

**ADC SIIC**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LA REDUCTION DU CAPITAL PROPOSEE A L'ASSEMBLEE**

*Assemblée générale mixte du 29 juin 2011*

(Vingtième résolution)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de 22.260.371 euros à 15.000.000 Euros.

Fait à Paris, le 08 juin 2011

Les commissaires aux comptes

**POLIGONE AUDIT**



**Catherine POLIGONE**

**AUDIT ET CONSEIL UNION**



**Jean-Marc FLEURY**